

Le vélo et le transport en commun, une évidence !

A l'heure où nous encourageons les déplacements en transports publics, où le canton développe les itinéraires et les bandes cyclables, le vélo et le transport en commun sont des alliés naturels qui doivent s'associer pour les déplacements.

Le transport en commun permet aux cyclistes d'étendre leur champ d'action. Il permet également d'augmenter son intérêt pour des déplacements professionnels entre autres. La complémentarité entre les deux est un atout pour le vélo et le transport en commun. Dans notre région, cette complémentarité est une voie prometteuse encore largement sous-exploitée.

Dans l'esprit d'encourager ce genre de mobilité favorable à notre environnement, de développer son réseau de transports publics et de proposer des supports permettant de transporter les vélos facilement, il nous semble dès lors évident que le canton du Jura se doit d'étendre son offre dans ce sens.

De plus, dans une région attractive et attrayante pour l'activité de la mobilité douce, dans un contexte touristique qui ne cesse d'évoluer, du rapprochement et des rapports entre cantons voisins, ce genre de déplacement sera un atout touristique indéniable et accessible à chacun.

Dès lors et au vue de ce qui précède, nous demandons au Gouvernement qu'il étudie les possibilités de mettre au point un réseau attrayant pour coupler et développer les déplacements liés au vélo et au transport en commun.

Delémont, le 24 mars 2010

Groupe PCSI
Frédéric Lovis

Simon. Pulitzer
2002